



LA MUNICIPALITÉ

Bouclier communal : protéger et accompagner les Kremlinois

La pandémie de Covid-19 a des conséquences sanitaires, économiques, écologiques et sociales. Pour protéger et accompagner tous les Kremlinois, la municipalité a adopté un bouclier communal.

Publié le 30 juillet 2020

Une aide exceptionnelle aux familles

Un chèque d'un montant de 100 à 200€ sera adressé à toutes les familles dont le quotient familial se situe entre les tranches 1 et 6. Si vous êtes concernés, vous recevrez un courrier vous invitant à contacter le CCAS avant le 15 septembre 2020, au 01.45.15.55.20, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 ou de 13h30 à 17h00, afin de convenir d'un rendez-vous vous permettant de recevoir les chèques d'accompagnement personnalisé qui vous sont destinés. Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité de vous déplacer, nous vous remercions de prendre contact avec le CCAS au numéro de téléphone figurant ci-dessus, afin que nous puissions organiser le portage de cette aide à votre domicile.

Cette aide financière exceptionnelle est financée en partie par les indemnités des élus, que ces derniers ont décidé de ne pas percevoir en juillet et août.

Des colos apprenantes

La ville a sollicité le Centre de Vacances Clair Matin, situé en Haute-Savoie, pour organiser des colos apprenantes pendant l'été.

Deux séjours sont organisés pour les enfants de 6 à 12 ans :

- 26 juillet au 1er août
- 9 août au 15 août

Des journées évasions



Renseignements et inscriptions :
boucliercommunal@ville-kremlin-bicetre.fr

01 45 15 55 55

La ville du Kremlin-Bicêtre organise

3 JOURNÉES ÉVASION

Le mercredi 29 juillet
Destination Deauville

Le mercredi 12 août
Destination Yport

Le mercredi 26 août
Destination Ouistreham
(plage de riva Bella)

**INSCRIPTIONS AU KIOSQUE INFO
DU PARC PINEL**
ou sur boucliercommunal@ville-kremlin-bicetre.fr

Pour l'ensemble de ces sorties :
RDV à la Mairie du Kremlin-Bicêtre pour un départ à 7h00
et un retour vers 23h00
Prévoir un pique-nique

RETROUVEZ LES MODALITÉS D'ORGANISATION SUR KREMLINBICETRE.FR

Une permanence sociale dans les quartiers

En pied d'immeubles, le Centre social, le Centre social et le Centre social sont présents pour accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés.

- Mercredi 22 juillet de 17h à 19h
Square des Martinets
- Jeudi 30 juillet de 17h à 19h
Espace de la résidence des Glacis
- Jeudi 13 août de 17h à 19h
Pôle commercial des Glacis
- Mercredi 19 août de 17h à 19h
Salle d'activité de la résidence (voie Suzanne Flon)
- Jeudi 27 août de 10h à 12h
Angle rue Jean Monnet et avenue Eugène Thomas

Un barème du stationnement en baisse

Le conseil municipal a adopté trois décisions majeures : la baisse du forfait post-stationnement de 35 € à 17 € ; la baisse des tarifs de stationnement de 10 % pour les non Kremlinois, afin de permettre aux familles de se retrouver notamment le week-end ; la baisse du forfait résident annuel de 176 € à 150 €.